

jeudi 4 février 2021

Dans quel état sommes-nous ?

Stage conditions de travail : lundi 15 et mardi 16 mars 2021



Plus que quelques jours pour s'inscrire... Dans le contexte de la situation sanitaire, la dégradation de nos conditions de travail s'est accélérée: protocole sanitaire, télétravail, double tâche distanciel-présentiel, mails... Pour agir et lutter contre la dégradation de nos conditions de travail et faire valoir nos droits, il existe des moyens concrets. Ce stage sera l'occasion de comprendre l'origine et les mécanismes de la dégradation des conditions de travail, de découvrir et de s'emparer des outils pour défendre et améliorer individuellement et collectivement nos conditions de travail.

Ce stage est ouvert à tous les personnels, syndiqué-es ou non, de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur. La participation à un stage de formation syndicale sur temps de travail est un droit qu'il faut faire vivre.

Vous pouvez dès à présent nous contacter à : contact@sudeducation49.org pour vous inscrire. En retour, nous vous enverrons un modèle de lettre pour que vous puissiez prévenir votre hiérarchie avant le 14 février.

L'affiche du stage est ici : https://sudeducation49.org/IMG/pdf/affiche_stage_cond_travail_2021_sud49-v2.pdf

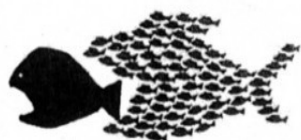
Si t'es content-es de ta DHG, tu peux ne rien faire...

Où se cachent les classes à 25 ?



En CTSD du 31 janvier, le DASEN annonce une moyenne de 23 élèves en 6ème, 25 en 5ème, 25 en 4ème et 26 en 3ème sur le département du 49.

Qui peut valider ces chiffres ? Pour l'instant, nous avons trouvé personne qui se trouve dans cette configuration.



La réalité du terrain semble toute autre, avec des fermetures de classes avec des effectifs plus proche des 30 élèves, des suppressions de postes et une augmentation de 20,4 % des heures supplémentaires annualisées (HSA).

En effet, c'est le nombre d'élèves par niveau qui va donner le nombre de divisions, et c'est ce nombre de divisions, multiplié par le nombre d'heures

réglementaires (nombre différent suivant le niveau) qui va donner la dotation à la structure. On comprend l'intérêt budgétaire des DSDEN et des rectorats de gonfler les classes en supprimant la notion de seuil et de mentir sur les chiffres. Pour la rentrée de 2021, 1800 postes seront supprimés transformés en HSA. Si la DHG te paraît toute rabougrie, il faut le dire en CA en votant contre la répartition proposée et en écrivant une motion argumentant ton mécontentement. Ensuite, tu poursuis avec tes collègues en demandant une audience au DASEN.

C'est un moyen de pression pour démarrer un rapport de force qui sera d'autant plus efficace qu'il émane de beaucoup d'établissements appuyés par ton syndicat préféré voire l'intersyndicale.

C'est à toi d'inventer la suite avec tout le personnel de ton établissement et les parents, mais pas tout·e seul·e !

Répression contre une militante syndicale et pédagogique

Touche pas à notre camarade



Hélène est professeure des écoles à l'école élémentaire Marie Curie à Bobigny (Seine-Saint-Denis) depuis la rentrée 2014. Elle est militante à SUD éducation et dans le mouvement ICEM-pédagogie Freinet.

Cette école est connue pour son projet pédagogique et militant depuis de nombreuses années.

L'administration a profité du départ en retraite de la précédente directrice de l'école, Véronique Decker, pour s'acharner sur une partie de l'équipe enseignante de l'école en usant de pratiques managériales autoritaires, culpabilisantes et infantilisantes qui remettent en cause un projet d'école instauré autour de la pédagogie Freinet.

L'inspectrice de l'Éducation nationale de la circonscription a ainsi interdit à notre camarade de prendre en charge une classe de CP à la rentrée 2020, car elle avait osé remettre en question la pertinence des évaluations nationales, tout comme de nombreux-ses collègues. Depuis la rentrée de septembre, les pratiques visant à intimider Hélène se sont multipliées. Sa hiérarchie l'a ainsi convoquée à deux reprises en dehors de son temps de service sans lui communiquer de motif à ces convocations.

Notre camarade a reçu le 4 février 2021 un courrier de l'administration l'informant qu'une procédure de mutation dans l'intérêt du service est engagée.

En déplaçant en cours d'année une enseignante au détriment des élèves, l'administration se livre à une véritable procédure disciplinaire qui ne dit pas son nom, comme elle s'y était livrée contre les militant-es SUD éducation du collège République de Bobigny.

Il est clair pour SUD éducation qu'il s'agit encore une fois, après Bobigny une première fois, Melle, Bordeaux, d'une nouvelle tentative de répression anti-syndicale qui vise les militant-e-s de SUD éducation, en première ligne dans la

construction des mobilisations d'opposition aux réformes de destruction du service public d'éducation voulues par le ministre Blanquer.

SUD éducation apporte tout son soutien à Hélène et exige l'abandon de cette procédure de mutation. SUD éducation exige l'abandon de toutes les procédures disciplinaires en cours contre les personnels mobilisés.

Signez et faites signer la pétition de soutien :

<https://www.change.org/p/dsden-93-pas-de-répression-pour-hélène-7fa9598f-a068-4c19-8f8e-94b9df346330>

Et si on fermait Blanquer ?

Jean-Michel fait du sport



1,2,3 dégage

1,2,3 dégage

1,2,3 dégage

Flexion, Démission

Flexion, Démission

Flexion, Démission

Le ministre de l'EN lance ne grande idée, une 1/2 heure de sport chaque jour

Il montre même l'exemple, sans avoir sa tenue, avec un masque ce que les médecins interdisent, sans respecter les distances de 2 m.

Il est en retard sur le rythme et ben oui avec le masque il y a de la buée sur les lunettes.

Il pleut. Que cela ne tienne, à l'instar de Mimi Cracra, Jean-Michel, l'eau, il adore ça.

M. Blanquer piétine l'EPS. Il confond l'activité sportive avec l'EPS. C'était déjà le cas avec les 2S2C, il continue face caméra en se ridiculisant

A sa décharge, il faut reconnaître qu'il provoque tout de même l'activité sportive avec toutes ses supers idées en incitant les enseignant·es à venir marcher dans les rues, mais nous sommes endurent·es.



Pour nous contacter

par mail contact@sudeducation49.org

par téléphone 02-41-43-19-07 (le jeudi)

Pour (ré)adhérer, c'est par là :

<https://sudeducation49.org/spip.php?article8>